

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 03 février 2026

Date de publication : 07 février 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 28
janvier 2026

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Laure LAURENT

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Christophe GODIGNON, Guillaume MAILLET, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Patrick FAURE, Delphine CHAPUIS, Camille EL-BATAL, Caroline VARGIOLU, Fabien BAGNON

Pouvoirs :

Patrick FAURE à Stéphane GONZALEZ, Delphine CHAPUIS à Laure LAURENT, Camille EL-BATAL à Jacky BÉJEAN, Caroline VARGIOLU à Ikrame TOURI, Fabien BAGNON à Nejma REDJEM,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 /
2026 - BUDGET PRINCIPAL VILLE

Délibération : 02-2026-012

Transmis en préfecture le : 06/02/2026

RAPPORTEUR : Madame Françoise BÉRARD

La présente délibération vise à ajuster les crédits votés lors du budget primitif 2026, en lien avec la finalisation de l'opération de végétalisation des cours d'école.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Certaines factures pour les travaux de végétalisation réalisés en 2025 ayant été adressées tardivement, leur prise en charge sera réalisée sur l'exercice 2026, aucun report de crédit d'investissement n'étant possible dans le cadre d'une autorisation de programme et des crédits de paiement afférents (AP/CP).

Il convient donc d'ajuster les crédits de paiement de l'AP/CP n°202201 « Végétalisation des cours d'école » dans le cadre de la finalisation des opérations : + 70 742,39 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ajustement du montant de l'emprunt envisagé (+70 742,39 € au chapitre 16) à due concurrence de l'ajustement des crédits de paiement 2026 pour l'AP/CP de végétalisation des cours d'école.

Pour rappel le montant de l'emprunt sera ajusté dans le budget supplémentaire 2026 pour tenir compte notamment de la reprise du résultat 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°12-2025-146 du 16 décembre 2025 relative au budget primitif 2026 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 26 janvier 2026 ;

Oùï l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la décision modificative n°1 de l'exercice du budget principal VILLE 2026 au niveau des chapitres-opérations en section d'investissement, telle qu'elle est détaillée ci-après :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

ÉTAPE		BP	DM N° 1
001	EXCÉDENT OU DÉFICIT REPORTÉ INVT.	0,00 €	
1000	PARC AUTOMOBILE	5 000,00 €	
1001	PARC INFORMATIQUE	69 854,00 €	
104	ESPACES VERTS	45 000,00 €	
106	PROJET NATURE	40 001,00 €	
1100	REQUALIFICATION CENTRE VILLE	0,00 €	
1200	PLAN ACCESSIBILITÉ	50 000,00 €	
1300	PLAN LEDS	175 000,00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 221 500,00 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 082,82 €	
202101	AP RÉHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES	8 277,92 €	

ÉTAPE		BP	DM N° 1
202102	AP EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE MOUTON		
202201	AP VÉGÉTALISATION COURS ÉCOLES	114 932,16 €	70 742,39 €
202202	AP AMÉNAGEMENT DU VALLON		
2024001	AP RÉNOVATION CHAPELLE DE BEAUNANT	800 000,00 €	
2024002	AP RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GS MOUTON	1 000 000,00 €	
2024003	AP VERS UNE NOUVELLE VIE POUR LA MAISON RICARD	40 000,00 €	
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	446 882,10 €	
205	VOIRIE ÉCLAIRAGE PUBLIC	155 000,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	557 650,00 €	
210	RÉSERVES FONCIÈRES	60 000,00 €	
218	VIDÉOPROTECTION	89 200,00 €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 000,00 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 500,00 €	
300	HÔTEL DE VILLE	75 000,00 €	
304	RÉHABILITATION CIMETIÈRE	50 000,00 €	
307	TOUS BÂTIMENTS	265 420,00 €	
399	PATRIMOINE	100 000,00 €	
499	TRAVAUX GROUPES SCOLAIRES	258 800,00 €	
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	324 600,00 €	
699	STRUCTURES JEUNESSE	3 000,00 €	
700	ESPACE CULTUREL		
899	TRAVAUX BÂTIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE	242 300,00 €	
Total des Dépenses Réelles		6 310 000,00 €	70 742,39 €
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	820 000,00 €	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	35 000,00 €	
Total des Dépenses		7 165 000,00 €	70 742,39 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

ÉTAPE		BP	DM N° 1
001	EXCÉDENT OU DÉFICIT REPORTE INVT.	0,00 €	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	600 000,00 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	570 000,00 €	
1000	PARC AUTOMOBILE		
106	PROJET NATURE	40 000,00 €	
1200	PLAN ACCESSIBILITÉ		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	158 000,00 €	

ÉTAPE		BP	DM N° 1
1300	PLAN LEDS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 123 500,00 €	70 742,39 €
202101	AP RÉHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES		
202201	AP VÉGÉTALISATION COURS ÉCOLES		
202202	AP AMÉNAGEMENT DU VALLON		
2024002	AP RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GS MOUTON	400 000,00 €	
205	VOIRIE ÉCLAIRAGE PUBLIC	10 000,00 €	
218	VIDÉOPROTECTION		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 500,00 €	
307	TOUS BÂTIMENTS		
499	TRAVAUX GROUPES SCOLAIRES		
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS		
699	STRUCTURES JEUNESSE		
899	TRAVAUX BÂTIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE		
Total des Recettes Réelles		4 905 000,00 €	70 742,39 €
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	820 000,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	1 440 000,00 €	
Total des Recettes		7 165 000,00 €	70 742,39 €

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Françoise BÉRARD**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La secrétaire de séance,

Laure LAURENT

**La Maire,
Marylène MILLET**



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Christophe GODIGNON, Guillaume MAILLET, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.